



CLUB DES ENTREPRISES DE L'OUEST LYONNAIS

Appel à cotisation 2020

Chère adhérente, cher adhérent,

Tout au long de l'année passée, nous avons eu le plaisir de nous retrouver lors d'ateliers, de manifestations, de visites... Nous vous avons informé sur de nombreux sujets et avons eu à cœur de favoriser les échanges. Nous espérons que cela vous a aidé dans votre démarche professionnelle.

Nous souhaitons vous remercier.

En effet, grâce à votre participation, vous permettez au club CEOL de poursuivre ses objectifs, de s'agrandir et de rester un acteur incontournable de l'Ouest Lyonnais.

Vous trouverez ci-dessous le barème de cotisations 2020. Les montants sont supérieurs à l'année précédente du fait de la concrétisation des nombreux projets réalisés et à venir. Ceux-ci, toujours dans le but de servir vos intérêts.

Les détails de cette hausse sont explicités dans le courrier qui vous a été adressé hier.

ATTENTION : Comme vous le savez désormais, sans retour de votre part sur votre renouvellement d'adhésion après relance, votre fiche sera automatiquement désactivée.

Nombre de salariés	Cotisations 2020 (€)
0 à 9	170
10 à 25	290
26 à 39	390
40 à 59	490
60 à 79	590
80 à 99	690
100 à 199	790
200 à 299	890
300 à 399	990
+ de 400	1050

Merci de bien vouloir nous retourner votre cotisation accompagnée de la fiche ci-dessous complétée, par mail ou à l'adresse suivante : Club CEOL – rue Pierre Passemard – BP 41 – 69210 L'Arbresle.

Si vous souhaitez effectuer un virement, voici les coordonnées bancaires du CEOL :

IBAN : FR76 1680 7004 0081 8466 2821 823 et le BIC : CCBPFRPPGRE.

Raison sociale :

Responsable :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone portable :

E-mail :